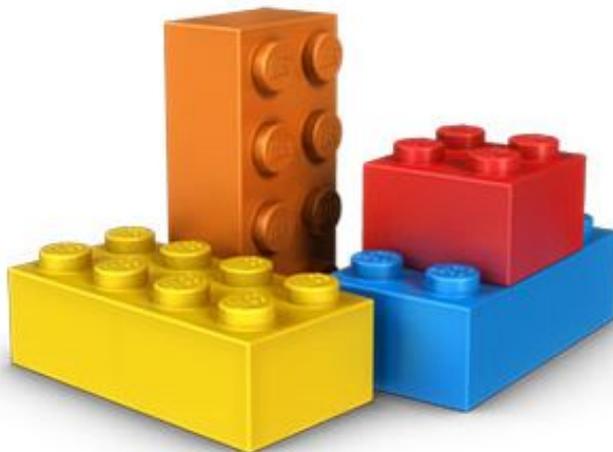


Impacts de la réforme de Rameau dans les pratiques de catalogage et les SIGB en 2019

La réforme de Rameau présente plusieurs aspects qui visent à simplifier l'utilisation de ce vocabulaire d'indexation par les catalogueurs et les usagers des catalogues de bibliothèques, et à le rendre compatible avec les standards du web de données. Les premières transformations effectuées par le Centre national Rameau seront visibles en janvier 2019 dans les notices fournies par la BnF. Décryptage par le groupe Systèmes & Données pour permettre aux administrateurs SIGB et aux catalogueurs de s'approprier cette réforme et d'y préparer leur système.



Trois aspects de la réforme

Cette réforme concerne trois aspects en 2019 :

- **simplification de l'indexation géographique** : les autorités dont la vedette construite est sur le modèle Lieu — Nom commun vont désormais commencer par le Nom commun. Toutes les autorités Sujet — Nom commun autoriseront une subdivision géographique. ;
- **harmonisation des listes de concepts** : une harmonisation va être faite dans les différentes listes de subdivisions, afin de mettre fin à la dispersion actuelle du vocabulaire ;
- **indexation au genre et à la forme** : les informations concernant le genre et la forme de la ressource seront mieux identifiées mais seront seulement visibles, dans un premier temps, dans le Catalogue général de la BnF et dans le Sudoc.

Préparation des SIGB

La réforme aura des conséquences sur la structure des données des SIGB utilisant ce vocabulaire. Elle nécessite donc une préparation des données et des systèmes par les administrateurs SIGB, et un changement de pratique par les catalogueurs selon le calendrier suivant :

- indexation géographique : première étape au **1er janvier 2019**, seconde étape au **1er mai 2019** ;
- listes de concepts : mise à jour des notices au fil de l'eau pendant **toute l'année 2019** ;

- genre et forme : diffusion de nouvelles consignes au second semestre 2019, pour une implémentation au **1er janvier 2020**.

En savoir plus :

- [document PDF d'accompagnement à l'implémentation de ces données](#) dans les systèmes d'information de bibliothèques.

Récupération des notices de la BnF

Cette réforme implique que les données d'autorité Rameau évoluent dans le Catalogue général de la BnF (outil de production du Centre national Rameau). La Bibliothèque mettra régulièrement à disposition les fichiers contenant les notices concernées par les modifications (notices d'autorités et notices bibliographiques) sur le site Api et Jeux de données de la BnF pour permettre leur mise à jour par les SIGB. Cette synchronisation sera particulièrement importante au 1er mai 2019.

En savoir plus :

- [document PDF indiquant les modifications dans les données de la BnF](#) en formats INTERMARC et UNIMARC ;
- téléchargement de fichiers correspondant aux notices concernées par ces modifications sur <http://api.bnf.fr/produits transition bibliographique>.

Voir aussi :

- historique et points d'étape de la réforme Rameau sur le site rameau.bnf.fr ;
- [présentation du sous-groupe Concepts, Lieux, Temps](#) du groupe Normalisation de la Transition bibliographique, qui a pour objectif de concevoir la transformation du vocabulaire Rameau.

Précédemment publié sous l'ancienne URL <https://www.transition-bibliographique.fr/2018-11-29-impacts-reforme-rameau-pratiques-catalogage-sigb-2019/>